

Examen d'admission	<p>Discipline : Gestion financière et économie d'entreprise Date : le 1 juin 2021 Lieu de l'examen : hepia, Rue de la Prairie, 4 – 1202 Genève Nombre de pages : 12 Moyen auxiliaire autorisé : machine à calculer de poche personnelle, non programmable</p>
-------------------------------	---

Candidat-e	<p>Nom : Prénom : Date de naissance : Filière et lieu de formation choisis :</p>
-------------------	--

Correcteur-trice	<p>Note obtenue : Remarques sur l'examen : Nom du correcteur : Signature : Date :</p>
-------------------------	---

	Points Obtenus	Points Maximum
Exercice 1		7
Exercice 2		11
Exercice 3		13
Exercice 4		3
Exercice 5		4
Exercice 6		7
Total		45

REMARQUES IMPORTANTES

- Durée du travail : 90 minutes
- Moyen auxiliaire : 1 calculatrice non programmable
- Aucun document de travail n'est autorisé
- Seules les réponses figurant sur les pages 1 à 12 seront prises en compte

Les éléments suivants sont pris en compte pour l'évaluation de votre travail :

- la qualité de la présentation (**pas de crayon gris**)
- la justification précise des réponses
- la présence de tous les calculs justificatifs

EXERCICE 1 : Nature des comptes (7 points)

Indiquer avec une **croix** la nature de chaque compte.

Comptes	<i>Bilan</i>					<i>Compte de résultat</i>	
	Actifs		Passifs			Charges	Produits
	Circulants	Immobilisés	Capitaux étrangers à court terme	Capitaux étrangers à long terme	Capitaux propres		
Amortissements							
Bénéfice reporté							
Brevet							
Charges payées d'avance							
Impôt anticipé à payer							
Impôts							
Matériel informatique							
Obligations en portefeuille							
Pertes sur clients							
Produits financiers							
Produits à recevoir							
Provision pour procès							
Tantièmes							
TVA due							

EXERCICE 3 : Questions diverses (13 points)

Entourer de manière claire la lettre (a, b, c ou d) correspondant à la bonne réponse. Une seule réponse est exacte ou la plus pertinente parmi les choix proposés. Toute réponse fausse, réponse multiple ou absence de réponse est sanctionnée par 0 point.

1. Que sont des dividendes versés par une société anonyme ?
 - a) C'est une part du bénéfice versée aux actionnaires
 - b) C'est une part du bénéfice versée aux administrateurs
 - c) C'est un bonus versé aux collaborateurs
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

2. Quelle est la nature du compte « amortissements et correction de valeur » (fonds d'amortissements cumulés) ?
 - a) C'est un compte d'actifs circulants
 - b) C'est un compte de charges
 - c) C'est un compte d'actifs immobilisés négatif
 - d) C'est un compte de capitaux propres

3. Une entreprise achète un nouveau véhicule pour un montant CHF 30'600.-. Le garagiste reprend un ancien véhicule pour CHF 8'500.-. Ce dernier avait été acheté CHF 28'000.- il y a quelques années et les amortissements effectués à ce jour s'élèvent à CHF 15'400.-. Quel résultat l'entreprise a-t-elle réalisé sur la reprise de son ancien véhicule ?
- a) Une perte de CHF 6'900.-
 - b) Une perte de CHF 4'100.-
 - c) Un gain de CHF 6'900.-
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
4. Sur quelle valeur un amortissement constant est-il calculé ?
- a) Sur la valeur d'achat de l'actif immobilisé
 - b) Sur la valeur résiduelle de l'actif immobilisé
 - c) Sur la valeur comptable de l'actif immobilisé
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
5. Quelle est la principale différence entre une société anonyme (SA) et une société à responsabilité limitée (SARL) ?
- a) Le capital-actions d'une SA s'élève à CHF 100'000.- contre CHF 10'000.- pour une SARL
 - b) Une SA doit être fondée par plusieurs personnes alors qu'une SARL peut être fondée par une seule personne
 - c) Les actionnaires de la SA sont inscrits au registre du commerce au contraire des associés d'une SARL
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

6. Une association réalise un repas pour récolter des fonds en faveur d'une ONG en Afrique qui réalise des puits dans des villages. Le repas est facturé CHF 80.- et son prix de revient s'élève à CHF 12.-. Compte tenu des charges fixes (location de la salle et frais de promotion) qui s'élèvent à CHF 4'500.-, combien de repas l'association doit-elle vendre pour atteindre le point mort ? (le résultat est arrondi à l'entier supérieur)
- a) 57 repas
 - b) 67 repas
 - c) 375 repas
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
7. Quelles valeurs financières sont concernées par l'impôt anticipé ?
- a) L'achat et la vente de titres
 - b) Les ventes de marchandises
 - c) Les produits financiers
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
8. Qui paie les intérêts courus lors de la vente d'un titre de placement sous la forme d'une action ?
- a) Le vendeur
 - b) L'acheteur
 - c) L'acheteur et le vendeur à parts égales
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
9. Qui nomme l'organe de révision d'une société anonyme ?
- a) Le conseil de direction
 - b) L'assemblée générale
 - c) Le conseil de fondation
 - d) L'Etat
10. Quelle est la conséquence de la comptabilisation d'un passif transitoire ?
- a) Le passif du bilan diminue
 - b) Les produits augmentent
 - c) Les charges diminuent
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

11. Quelle est la caractéristique principale d'un titre sous la forme d'une obligation émis par l'entreprise X ?
- a) C'est une part du capital de l'entreprise X
 - b) C'est un prêt accordé par l'entreprise X
 - c) C'est un don accordé à l'entreprise X
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte

L'entreprise SKIOO SA vous transmet les informations comptables ci-dessous pour l'année 2018 :

Comptes	Montants en CHF
Achats Marchandises	290'600
Ventes Marchandises	430'500
Loyer	12'700
Amortissement	5'263
Frais d'achat	10'220
Déductions obtenues	25'000
Déductions accordées	33'000
Variation de stock (diminution)	10'500

12. Sur la base des informations ci-dessus, quel est le montant du chiffre d'affaires net de SKIOO SA pour l'année 2018 ?
- a) CHF 397'500.-
 - b) CHF 405'500.-
 - c) CHF 430'500.-
 - d) Aucune des réponses a, b ou c n'est correcte
13. Sur la base des informations ci-dessus, quel est le montant du prix de revient de la marchandise vendue (PRAMV) de SKIOO SA pour l'année 2018 ?
- a) CHF 275'820.-
 - b) CHF 278'320.-
 - c) CHF 286'320.-
 - d) CHF 298'320.-

EXERCICE 4 : Les changes (3 points)

Un directeur d'une entreprise se rend pour affaires à Rome et à New York. La comptable reçoit le décompte de la carte de crédit de l'entreprise pour un total de CHF 2'560.-. Tous les billets d'avion ont été payés avec la carte de crédit.

Informations supplémentaires :

- Billet d'avion Genève – Rome CHF ?
- Billet d'avion Rome – New York EUR 940.-
- Billet d'avion New York – Genève USD 855.-

Sur toutes les transactions en monnaies étrangères l'émetteur de carte de crédit prend une commission de 1.2% après avoir converti le montant en CHF.

Cours utilisés par l'émetteur de la carte de crédit :

EUR (1.-) : 1.12/1.15

USD (1.-) 0.96/0.99

Quel était le prix d'achat du billet d'avion Genève – Rome en CHF ? (arrondir les calculs à deux décimales)

EXERCICE 6 : Marchandises (7 points)

Un marchand de meubles reçoit de son fournisseur un lot de chaises et tables destinés à son client, un nouveau café-restaurant, LA TARTINE.

La facture du fournisseur se monte à CHF 16'500.- et les frais de transport à CHF 1'500.-. Il livre immédiatement la marchandise à son client LA TARTINE en majorant son prix de revient de 25 % du prix de vente.

a) Calculer le prix de revient d'achat, le prix de vente et le bénéfice brut réalisé sur cette opération. (3 points)

b) Enregistrer au journal du marchand de meubles l'achat et la vente des marchandises, sachant que les opérations se font à crédit. (3 points)

COMPTES		LIBELLES (calculs)	MONTANTS	
A DEBITER	A CREDITER		AU DEBIT	AU CREDIT

c) Enregistrer au journal du restaurant LA TARTINE la facture payable à 60 jours. (1 point)

COMPTES		LIBELLES (calculs)	MONTANTS	
A DEBITER	A CREDITER		AU DEBIT	AU CREDIT